



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

établissements d'accueil

Question écrite n° 8911

Texte de la question

M. André Wojciechowski attire l'attention de M. le ministre du travail, des relations sociales et de la solidarité sur la diminution constante du pouvoir d'achat des personnes âgées en foyer résidence. Ainsi dans sa circonscription, les loyers et les charges ont augmenté entre 2004 et 2006 de 7 %, l'APL a diminué de 9,50 %, les pensions de la caisse régionale d'assurance vieillesse ont augmenté de 3 %, ce qui fait qu'en définitive le loyer résiduel à payer, déduction faite de l'APL, a augmenté de 17 %, ce qui laisse bon nombre de personnes âgées sous le seuil de pauvreté et en-dessous du minimum vieillesse. Il lui demande ce qu'il entend mettre en oeuvre afin de permettre aux personnes âgées en foyer résidence de vivre dans la dignité.

Données clés

Auteur : [M. André Wojciechowski](#)

Circonscription : Moselle (7^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 8911

Rubrique : Personnes âgées

Ministère interrogé : Travail, relations sociales et solidarité

Ministère attributaire : Affaires sociales et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 30 octobre 2007, page 6694

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)